



**Confédération des Praticiens des
Hôpitaux**



**Intersyndicat National des Praticiens
Hospitaliers**

Communiqué CPH-INPH du 20 juin 2009 à tous les Praticiens Hospitaliers

La loi HPST approche du terme de son parcours parlementaire conservant la plupart des orientations que nous avons dénoncées, susceptibles de précariser encore davantage la capacité de nos établissements à remplir leur missions de service public et de dissuader les jeunes médecins de venir à l'hôpital.

Telle a été la volonté des pouvoirs publics décidément sourds à nos critiques.

Nous ne pouvons qu'en prendre acte et dire combien nos organisations professionnelles seront vigilantes pour résister aux dérives de notre système de santé. Nous mettrons en œuvre tout ce qui sera en notre pouvoir médical pour ralentir ou annuler les effets néfastes de cette loi inique voulue par Monsieur Sarkozy et Madame Bachelot.

Aujourd'hui, en attendant la préparation des décrets d'application, nous décidons dès le lundi 22 juin de lever le mouvement de blocage médico-administratif et de rétention du codage et des données d'activité.

Nous aurons d'autres rendez-vous de mobilisation pour continuer à défendre notre indépendance professionnelle au service de l'hôpital public.

Bien syndicalement à vous,

Dr Pierre Faraggi, Président de la CPH
Dr Rachel Bocher, Présidente de l'INPH